

## Conditions Générales de Vente - Kozelsky Catering

- Réservation :

Le délai pour une demande de prestation est de minimum 15 jours et selon nos disponibilités. Le client recevra une confirmation par e-mail stipulant la nature du service proposé ainsi que les conditions générales de vente.

La proposition finale sera également envoyée par mail au client. La prestation ne sera alors confirmée que lorsque le client aura pris connaissance et signé les conditions générales de vente ainsi que la proposition finale.

- Nombre de participants :

Le nombre de participants doit être confirmé par mail à [welcome@kozelsky.ch](mailto:welcome@kozelsky.ch) au plus tard 10 jours avant la prestation. Passé ce délai, si le nombre de convives devait être réduit, le dernier nombre de convives annoncé servira de facturation.

À l'opposé, toute personne ajoutée passé le délai de 10 jours avant la manifestation sera facturée avec un supplément de 15% par personne.

- Personnel de cuisine et de service :

Les frais de personnel pour la mise en place sur le lieu de la manifestation, le service ainsi que le rangement et le nettoyage est de :

45.- /heure par serveur

50.- /heure par cuisinier - 60.- /heure si chef à domicile

Un supplément de 25% au tarif horaire de base sera facturé après 24h00 ( minuit ).

Kozelsky Catering est le seul habilité à décider du nombre de personne à engager afin de garantir un service de qualité.

- Confirmation, acompte et paiement :

Les prix indiqués sont en francs suisses, hors taxes et par personne.

Pour rappel, la prestation sera confirmée seulement après que le client ait signé les conditions générales de vente ainsi que la proposition finale.

Pour les prestations dépassant 1'500.-, nous demandons également le versement d'un acompte équivalent à 50% du montant de la prestation. Le solde est payable 7 jours maximum avant la prestation, ou selon entente.

- Matériel et déchets :

Le client s'engage à rendre le matériel mis à disposition dans le même état qu'il lui a été livré. Il en est, de ce fait, responsable. Si le matériel devait être perdu ou abîmé sur le lieu de la manifestation, les pièces en question seront facturées au client selon leur valeur à neuf.

Le client s'engage également à rendre le matériel nettoyé et à prendre à sa charge l'élimination des déchets.

---

Lu et approuvé ( lieu + date )

---

Signature du client

## Conditions Générales de Vente - Kozelsky Catering

- Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :

2,5% pour une prestation qui ne nécessite pas de service sur place ( uniquement livraison ).

7,7% si la prestation nécessite un service sur place.

- Annulation de réservation :

Après confirmation de l'évènement, une indemnité vous sera facturée en cas d'annulation, selon les conditions suivantes :

Moins de 60 jours précédents l'évènement : 150.- de frais administratifs

Moins de 30 jours précédents l'évènement : paiement de 25% du devis

Moins de 15 jours précédents l'évènement: paiement de 50% du devis

Moins de 7 jours précédents l'évènement: paiement de 75% du devis

Au-delà, la facture est due en totalité.

- Mise en place :

L'installation du buffet et du matériel nécessaire se fait dans l'heure qui précède l'évènement. Le matériel provenant de Kozelsky Catering (plats, bacs, saladiers, supports de présentation et conteneurs ect..) est récupéré le lendemain selon entente avec le client ou l'organisateur de l'évènement. Il doit être restitué propre, dans le cas contraire, le nettoyage sera facturé 180.-/heure.

La mise en place d'autre matériel ( tables, nappes, serviettes, assiettes etc...) est à la charge du client, sauf accord préalable.

- Livraison :

La livraison est offerte dans un rayon de 20km autour de Vétroz ( VS ).

Au-delà de ce rayon, la livraison sera facturée 1.- /km ( aller-retour ).

- Facture finale, retard de paiement, rappel et mise en poursuite :

La facture finale sera envoyée par mail au client après la prestation et sera payable dans un délai de 15 jours maximum. Les coordonnées bancaires sont inscrites sur la facture.

Passé ce délai, un rappel sans frais sera envoyé par mail et sera payable dans un délai de 10 jours.

Si la facture n'est pas réglée après le premier rappel, un second rappel faisant office de sommation de paiement suivra accompagné de 20.- de frais payable dans un délai de 5 jours. Toute facture non-réglée malgré les délais et les rappels sera transmise à l'office des poursuites.

- Modifications :

Kozelsky Catering se réserve le droit de modifier ses conditions générales de vente à tout moment.

---

Lu et approuvé ( lieu + date )

---

Signature du client